### ANNEE 2018 CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CRUSCADES SEANCE N° 3

**Date**: 15/05/2018 **Heure**: 18h30

Lieu: Mairie - Salle du Conseil Membres du conseil municipal:

PRESENTS	ABSENTS
MORASSUTTI Jean-Claude	
FABRIS Angel	
MIQUEL Christian	
MIQUEL Christophe	
SALLES Jean-Noël	
BENETRAU-SANCHEZ Sonia	Absente pouvoir à Christian MIQUEL
CIANNI Fabien	
DEBAYLES Véronique	
FERNANDEZ Isabelle	
MALFAZ David	
MOLINERA Stéphanie	Absente pouvoir à Jean-Claude MORASSUTTI
PHAM-LE-THANH Daniel	Absent pouvoir à Christophe MIQUEL
REFALO Jean-Yves	Absent excusé
VACHER Fabien	
VALLES-PEREZ Jacqueline	

Sur convocation en date du :	09/05/2018
Nombre de conseillers en exercice :	15
Nombre de conseillers présents :	09
Nombre de conseillers absents :	06

Madame Véronique DEBAYLES a été nommée secrétaire de séance. Monsieur le Maire, **Jean-Claude MORASSUTTI**, ouvre la séance sur l'ordre du jour suivant :

#### 1. <u>APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU</u> CONSEIL MUNICIPAL DU 12/04/2018

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 12/04/2018 est soumis à l'approbation des membres du conseil.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité Ouï l'exposé,

APPROUVE le procès-verbal tel que présenté.

# 2. AVENANT AU CONTRAT CAE DE 2 AGENTS SERVICE PERISCOLAIRE : AUGMENTATION DE LA DUREE HEBDOMADAIRE DE SERVICE 32H AU LIEU DE 20H A COMPTER DU 01/06/2018 JUSQU'AU 07/07/2018

Monsieur le Maire informe le conseil qu'en raison de l'absence d'un agent au service périscolaire suite à un accident de la circulation et afin de terminer l'année scolaire avec le personnel encadrant nécessaire, le temps de travail hebdomadaire des 2 agents employées en CAE, doit être augmenté et passer à 32h au lieu de 20h, à compter du 01/06/2018 et jusqu'au 07/07/2018.

Délibération: par 12 voix POUR - contre: 0 - abstention: 0

## 3. PARCOURS EMPLOI COMPETENCE (PEC) - DEMANDE MISE EN PLACE DE TROIS CONTRATS : UN AU SERVICE TECHNIQUE A COMPTER DU 15/07/2018 ET DEUX AU SERVICE PERISCOLAIRE A COMPTER DU 15/08/2018

Monsieur le Maire informe le conseil de la création du Parcours Emploi Compétences (PEC) pour permettre à la collectivité d'accompagner un salarié dans sa formation et son insertion professionnelle, et s'adresse à des bénéficiaires d'horizons différents : motivés, volontaires, prêts à se former et à s'investir dans le monde professionnel. Il propose de demander la mise en place dans la commune de 3 contrats PEC : un au service technique à compter du 15/07/2018 et 2 au service périscolaire à compter du 15/08/2018

Délibération: par 12 voix POUR - contre: 0 - abstention: 0

### 4. <u>DELIBERATION RELATIVE A L'ADHESION DE LA CCRLCM AU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE L'AGLY</u>

Monsieur le Maire explique la proposition du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly à la CCRLCM d'adhérer à ce syndicat mixte pour le territoire des communes de Dernacueillette, Massac et Palairac, donc la nécessité pour la CCRLCM d'y adhérer afin de permettre une couverture complète du territoire intercommunal.

Délibération: Pour 12-contre: 0 - abstention: 0

#### 5. QUESTIONS DIVERSES

- Demande d'avis au conseil de la possibilité de prendre un agent en contrat d'apprentissage au service technique. Le conseil émet un avis favorable, mais demande une période d'essai. Si l'essai est concluant, la mise en place de ce contrat d'apprentissage fera l'objet d'une délibération mise à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil municipal.
- Information sur l'association Espace détente, qui suite à une assemblée générale extraordinaire a élu un nouveau président en la personne de Cédric MIQUEL.
- Demande de conseillers volontaires pour vider la maison située 6 Rue de la Poste.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à : 19h00 Le (la) secrétaire de séance : Véronique DEBAYLES

Signature du Président de séance

Signature du Secrétaire de séance